

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

Transfert de la ZAE des Bajonnières de l'Île d'Olonne à la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire indique qu'une erreur matérielle sur le zonage du PLU de l'Île d'Olonne a engendré une erreur dans le calcul des surfaces de la ZAE des Bajonnières de l'Île d'Olonne qui ont été transférées à la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération ». En effet, la Commune de l'Île d'Olonne étant également propriétaire de la parcelle ZH 13, intégrant le périmètre de l'extension de la ZAE des Bajonnières, celle-ci doit également être transférée. Il précise que cette parcelle sera transférée à titre gracieux.

Le Conseil Municipal approuve les conditions financières et patrimoniales de ce transfert.

Bilan de la mission du Délégué à la Protection des Données au titre du « Règlement Général pour la Protection des Données »

Le bilan de gestion des données à caractère personnel de la commune, réalisé par le Délégué à la Protection des Données mis à disposition par le Syndicat Mixte E-Collectivités Vendée, est présenté au Conseil Municipal. Tous les traitements de données à caractère personnel ont été inventoriés. Ce bilan est satisfaisant.

Un plan d'actions a été établi, qui comporte notamment la sensibilisation des élus sur le RGPD.

Décision modificative n° 1

Le Conseil approuve des virements de crédits entre différents comptes de fonctionnement et opérations d'investissement. Ces virements n'entraînent pas d'augmentation des dépenses et recettes globales prévues au budget primitif.

Point sur la rentrée scolaire 2019/2020

Mickaël Bourgeois fait le point sur les effectifs à la rentrée scolaire :

- Ecole Publique : 131 élèves.
- Ecole Privée : 98 élèves.

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 180 enfants et un agent supplémentaire a été recruté pour assurer la surveillance pendant les repas.

L'architecte et l'entreprise concernée ont été convoqués pour constater la dégradation du revêtement de sol du nouveau restaurant scolaire.

Aménagement du parc de loisirs

Jacques Archer, agent des services techniques, présente au Conseil le projet de plantations à réaliser dans le cadre de l'aménagement du parc de loisirs et du nouveau parking.

D'autres plantations seront à prévoir à la MARPA et à La Billonnière.

Accueil des nouveaux habitants

21 familles étaient présentes lors de l'accueil des nouveaux habitants du 7 Septembre.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- L'installation d'un système de vidéoprotection couvrant les espaces publics autour des commerces du centre-bourg va être réalisée au cours des prochaines semaines.

- La compétence « Plan Local d'Urbanisme » doit être transférée à la Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} Janvier 2020. Une charte devrait également être signée entre les communes et la Communauté d'Agglomération.
 - Noël Verdon constate une augmentation des conflits de voisinage et des recours contre les décisions d'urbanisme.
 - Il évoque également le problème récurrent des déjections canines au parc de loisirs et sur les espaces verts communaux.
- **Commission de l'action sociale :**
 - Le téléthon sera organisé les 6 et 7 Décembre 2019.
 - Spectacle de Noël des enfants des écoles : En raison du grand nombre d'enfants, la commission envisage d'organiser deux représentations pour les petits et les grands.
 - La commission souhaite s'associer à l'opération « Une naissance, un arbre » initiée par la Région.
 - La collecte « Don du sang » organisée à la salle du Foyer Rural le mardi 20 Août a été un succès (105 personnes).
 - Le Syndicat Mixte pour la prévention routière interviendra à l'école publique les 27 et 28 Avril 2020 et à l'école privée les 4 et 5 Mai 2020.
 - Le musée mobile d'art contemporain « MUMO » sera présent sur le parking de la salle de sports du 14 au 18 Octobre. Les enfants des écoles iront le visiter.
 - 12 élus et présidents d'associations de la commune ont participé, le 2 Septembre, à la visite du centre de tri des emballages « VENDEE TRI » de La Ferrière.
 - L'inauguration des espaces sans tabac, en liaison avec la Ligue contre le Cancer, a eu lieu le samedi 7 Septembre. Une réunion et une exposition santé seront organisées pour les élèves des écoles.
- **Commission de l'économie et du tourisme :**
 - L'auto-école qui souhaitait s'installer sur la commune ne donne plus de nouvelles.
 - Le gérant de la supérette a mis son fonds de commerce en vente.
 - Le bar-press-pizzeria a fait part de son souhait d'installer des distributeurs de pizzas dans le Bourg et à la Billonnière. Il serait souhaitable de commencer dans un premier temps par le Bourg.
 - De nouvelles illuminations de Noël seront acquises pour remplacer celles qui sont hors d'usage.
 - L'Association du Foyer Rural va organiser le Marché de Noël qui aura lieu le Dimanche 22 Décembre 2019.
- **Commission de la communication et de la culture :**
 - Françoise Guillonnet prépare « l'Echo » de Septembre.
 - L'élection du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le 18 Octobre et son installation par Monsieur le Maire le 5 Novembre.
 - Elle présente les actions prévues dans le cadre du Passeport du Civisme : cérémonie du 11 Novembre, collecte de pièces jaunes, cartes de vœux pour les résidents de la MARPA, création d'une mare pédagogique, formation aux gestes de premiers secours, ...
- **Commission de la voirie et des bâtiments :**
 - Jean-Pierre Richard présente un projet de « Jardin du Souvenir » au cimetière. Il conviendra d'aménager et d'arborer cette partie du cimetière.
 - Les travaux d'aménagement du tourne-à-gauche sur la Rue du Petit Bois (RD 109), au droit de la Rue du Lac, vont commencer la semaine prochaine.
 - Les travaux de revêtements de la Rue du Chaigneau et de la Rue du Moulin Moizeau seront réalisés courant Octobre
 - Le problème de traversée de la Rue de la Petite Boule par le réseau d'eaux pluviales est en cours d'étude.

- Les travaux d'amélioration des conditions d'hygrométrie de la salle de tennis, par l'installation de déshumidificateurs, vont être réalisés avant la fin de l'année.
- Des volets vont être posés à la microcrèche.
- Le broyage des végétaux pour les particuliers va reprendre un samedi par mois, sur réservations.
- La commission prépare un projet de programme de travaux de voirie et de bâtiments pour l'année 2020.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- L'isolation des nouvelles classes de l'école a été refaite pendant les vacances d'été. Il reste à réaliser l'isolation acoustique d'une classe.
- Un éclairage par luminaires leds a été installé dans les salles de l'école qui n'en étaient pas encore équipées.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Un agent a été recruté au 1^{er} Octobre, en contrat de remplacement de six mois, aux services techniques.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Une évaluation interne va être réalisée à la MARPA de Novembre 2019 à Mars 2020, sans intervention de cabinet extérieur. A cet effet, un comité de pilotage va être créé.
- Une sortie des résidents de la MARPA est prévue à la Guittière de Talmont-St-Hilaire.
- Une réunion publique « Ma Commune, Ma Santé » aura lieu le 23 Septembre.
- Une famille a effectué une demande de « Carte Atout » pour une inscription au Conservatoire de Musique.

- **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire indique qu'une motion interpellant Trivalis sur les nuisances olfactives occasionnées par l'usine de tri mécano biologique (TMB) du Taffeneau va être soumise au prochain conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération. Ces nuisances sont supportées par les habitants de Sainte-Foy du secteur de La Billonnière.